

Passerelle

Le journal de Jouy Environnement et Patrimoine

N°5 - Décembre 2001

Directeur de la
Publication
B. Weber

Ont collaboré à ce numéro :
Georges Coulliais
Léone Denneville
Michelle Duval
Jean-Pierre Julien
Chantal Le Blanc
Bernadette Weber

Édité par
Jouy Environnement
et Patrimoine
33, rue de la Libération
78350 Jouy-en-Josas
Tél. : 01 39 56 35 05

Tirage 3000 exemplaires

Comité de direction :
Président :
B. Weber

Vice-président :
Jean-Pierre Julien

Secrétaire :
Chantal Le Blanc

Trésorier :
Georges Coulliais

Impression :
78 Impression
01 30 23 82 00

Conception/réalisation :
J.J. Lamare
01 30 70 63 15

1901 2001



Loi 1901 sur les associations

*“L'association est sans doute aussi
vieille que l'histoire des civilisations,
c'est une nécessité de la vie.”*

(J.C. BARDOUT, auteur d'une
“Histoire étonnante de la loi 1901”

**Toute l'équipe de Jouy Environnement
et Patrimoine vous présente ses
meilleurs vœux pour 2002 et vous sou-
haite une bonne lecture de “Passerelle”**

L'Union fait la force

Les associations exécutent un travail de fourmi dont la réussite est une accumulation de petites victoires. Au-delà de sa propre action, **Jouy Environnement et Patrimoine** est intégré dans des collectifs, des groupements d'associations qui drainent les travaux de chacun. Ce maillage agit comme un réseau d'alerte et permet aux associations d'être un véritable contre pouvoir, d'où l'importance d'être libre de tout lien politique.

J.E.P. et l'Union des Associations de Sauvegarde du Plateau de Saclay (UASPS) :

Cette union qui regroupe 17 associations est fondamentalement attachée à la préservation du patrimoine naturel du plateau. Elle intervient contre les projets d'urbanisation anarchique du plateau et la réhabilitation des rigoles.

Elle suit et lutte contre :

- l'implantation en cours de Motorola sur Gif,
- l'arrivée prochaine de Danone près de l'école polytechnique : un recours auprès du tribunal administratif est déposé contre le permis de construire. Le schéma directeur excluait l'urbanisation de cette zone.
- le projet Soleil contigu au CEA qui accueillera, sur 30 ha des chercheurs 24 h/24. Le projet était initialement prévu sur 13 ha.

Et plus particulièrement à partir de 2001 :

- l'implantation sur l'emplacement de la ferme de Villeras, sur des terres répertoriées comme strictement agricoles, d'un ensemble de 2 800 m² de bureaux destinés à des

activités à valeur technologique ou scientifique dont le promoteur est le groupe Lancaster.

- l'extension du quartier du Val d'Albian (Saclay) avec la création de 400 logements qui nécessite l'aménagement routier au niveau de l'entrée de HEC et la création d'une voie pour desservir ces maisons. Une enquête publique vient d'être réalisée.

J.E.P. et le Groupement des Associations de L'Ouest Parisien (GALOP)

Ce groupement d'associations est né du refus du bouclage de l'A86 tel qu'il est préconisé par

Cofiroute. Son objet est la défense de l'environnement, le souci de sécurité des utilisateurs du tunnel et le refus du péage pour ce tronçon.

A ce jour, le tunnel est creusé sur 1200 m à Rueil, les forages des puits de ventilation sont en cours. Les travaux préliminaires ont commencé au Pont Colbert depuis le départ des pépinières Allavoine pour Bièvres.

Le Galop est prêt à intervenir sur le déplacement de la conduite de gaz à Vélizy.

Un recours auprès du Conseil d'Etat, déposé le 28 janvier 2000, est en cours contre la convention de concession conclue entre l'Etat et la société COFIROUTE, nous n'avons pas d'informations récentes à son sujet.

Un recours en référé, auprès du tribunal administratif de Versailles, a été déposé le 30 octobre demandant la désignation d'un expert judiciaire.

Le GALOP agit en parallèle avec les mairies des villes concernées, des réunions conjointes ont lieu régulièrement. Nous déplorons l'absence de représentants élus de notre communes au cours de ces réunions. Les derniers recours n'ont pas été signés par la ville de Jouy en Josas.

J.E.P. et Ile de France Environnement (IDFE)

Par le biais du Galop, JEP est adhérent de Ile de France Environnement dont l'objet est la défense de l'environnement, de la qualité de la vie et la lutte contre les pollutions et les nuisances afin de permettre un développement durable.

A l'heure actuelle IDFE s'intéres-

se particulièrement aux nuisances aériennes et à la création du troisième aéroport.

J.E.P. et les Amis de la Vallée de la Bièvre (AVB)

Notre association travaille avec les AVB plus particulièrement lorsqu'il s'agit de défendre l'environnement sur le site de Jouy en Josas.

Nous avons lutté ensemble contre la déviation de Buc (RD 938) entre la gare du Petit Jouy et les Loges. Nous travaillons aux côtés des AVB au sein de l'UASPS dont ils sont adhérents.

Les interventions coordonnées entre les deux associations sont toujours constructives.

Bernadette WEBER

Dossier

L'Intercommunalité

Fin du 1^{er} acte

Léone Denneville

L'aménagement de l'espace communautaire, en compétence obligatoire, la protection et la mise en valeur de l'environnement, en compétence optionnelle, entrent tous les deux dans l'objet de notre association. Voilà pourquoi nous intervenons sur ce sujet important pour l'avenir de notre commune.

Souvenons-nous que les 4 maires des Yvelines, (Jouy en Josas, les Loges en Josas, Buc, Châteaufort) dont les communes étaient rattachées au DIPS, (District Intercommunal du Plateau de Saclay) ont convenu ensemble, en catimini, du principe de création d'une communauté de communes avec Versailles. Madame le Maire de Jouy a demandé à son Conseil Municipal, très soumis, de ratifier ce choix, le 28 Juin 2000. Il y eut 22 voix pour, 2 abstentions et 2 conseillers ont refusé de participer au vote, car « mis en face d'un choix déjà établi par les seuls maires, sans information de la population ».

Dès le 4 septembre 2000, nous demandions au Maire de Jouy en Josas d'organiser une réunion d'informations suivie d'un débat, afin d'informer et de donner la parole aux Jovaciens sur les projets futurs portant sur l'Intercommunalité. Madame le Maire n'a pas donné suite à notre demande de débat. Le 27 septembre 2000, elle nous répondait « Il me semble en effet

préférable d'informer les Jovaciens à partir d'éléments concrets, permettant de dégager des hypothèses sérieuses et réalistes, plutôt

que de leur présenter des dispositions générales et théoriques relatives à l'Intercommunalité ».

A trois mois du délai légal, les Jovaciens n'avaient toujours pas eu l'occasion de s'exprimer. Nous avons à nouveau sollicité l'organisation d'une réunion débat, avant qu'il ne soit trop tard, soutenus en cela par de nombreux Jovaciens. Nous les remercions. Madame le Maire est restée sourde à notre appel. Plus de 1 200 habitants ont signé une pétition demandant une information et une consultation de la population.

Par décret du 2 novembre 2001, le Préfet des Yvelines a accepté, à leur demande, la sortie du DIPS des 4 communes des Yvelines. Ce même jour, il a

défini le périmètre de la « Communauté de Communes du Grand Parc », formée de 11 communes : Jouy en Josas, Les Loges en Josas, Buc, Toussus le Noble, Châteaufort, Saint Cyr l'Ecole, Fontenay le Fleury, Rocquencourt, Le Chesnay, Versailles et Viroflay.

Le 19 novembre 2001, le conseil municipal, élu le 18 mars 2001, a voté l'acceptation

Nous avons rêvé d'un maire qui prendrait en compte les souhaits des habitants ;

du périmètre de la « communauté de communes du Grand Parc »

par 21 voix pour, 4 voix contre, 4 conseillers ont

refusé de participer au vote. Nous recevrons probablement un papier du Maire de Jouy nous informant des décisions prises par le Préfet.

De quoi avait peur le Maire de Jouy en Josas ? De défendre un projet qui lui était imposé ?

Nous avons rêvé d'un maire qui prendrait en compte les souhaits des habitants ; nous avons eu un maire complice d'un choix imposé aux élus et à la population conformément à une décision venue d'ailleurs.

Un tel comportement anti-démocratique augure mal du fonctionnement de notre commune et de son avenir.

Enquête publique portant sur la modification du P.L.U. ¹

(anciennement P.O.S. ²)

3 représentants du conseil d'administration de "Jouy Environnement et Patrimoine" (J.E.P.) se sont rendus à la Mairie de Jouy-en-Josas le 15 octobre 2001 afin de consulter le dossier soumis à enquête publique et concernant :

Le projet de modification du P.L.U. dans certaines zones des Metz

Après examen des pièces mises à leur disposition ils ont conclu que J.E.P. ne pouvait qu'être contre ce projet pour les raisons suivantes :

1. La construction de nouveaux bureaux ou locaux d'activités, même si elle est génératrice de taxes favorables à la commune et éventuellement d'emplois (?) ne peut qu'apporter une augmentation de la circulation et du stationnement, les voies actuelles étant déjà très chargées.

L'autorisation de construire des bâtiments (bureaux - commerces - activités) avec couverture plate, dite "toiture terrasse" ne correspond pas à ce qui caractérise ce secteur pavillonnaire (toits traditionnels en pente).

Le 22 novembre 2001 un délégué Cofiroute s'est présenté chez les riverains de la A86 rue J.B. Huet leur annonçant leur expropriation. Un entretien Cofiroute/Habitants a eu lieu le 29 novembre.

Remarque : Cette situation n'était pas prévue.

LES COMMERCES AUX METZ DE 1930 À 2001

D'après des souvenirs de Suzanne Guitet avec le concours de Léone Denneville

Si comme moi, vous étiez arrivés aux Metz dans les années 1930 vous auriez eu votre lait apporté en carriole par M. Barberousse ; puis M. Ruffieux, de la ferme près de la Cour Roland, vous l'aurait livré dans sa vieille camionnette. Mme Rossignol-Hamon vous aurait porté le pain en auto. A cette époque, à l'angle de la rue Chagnot et de la rue Albert Calmette un café-épicerie était tenu par M. Ferrari. Ensuite plusieurs propriétaires se sont succédé : la famille Noury et, on s'en souvient, M. Momenceau « chez léon ». Ce dernier fut choisi pour tenir aussi le bureau de tabac. Il s'est arrêté vers 1970. Puis l'établissement tenu par M. Gosselin a fermé en 1973.

Pendant plusieurs années des marchands itinérants sont passés dans les rues : M. Grant de Jouy qui possédait une boucherie chevaline. D'autres bouchers de Jouy, dont M. Andrieux livraient à domicile. Le Familistère de Vélizy et l'Union Commerciale de Jouy passaient à jours fixes, vendaient et prenaient des commandes qu'ils livraient ensuite. Un poissonnier stationnait chaque vendredi sur le parking des Metz ; il fournissait ainsi le quartier en poisson frais.

Vers 1930, un autre café-alimentation, avec un rayon mercerie, fut ouvert rue Joffre par la famille Métalli, venue de San Marin. En 1933, transféré rue Calmette, il est devenu le « café de l'Avenir ». Après 1936 vous auriez pu assister à un arbre de Noël organisé pour des enfants du quartier dans la grande salle du café. Après la guerre on y projetait des films ; le bal du 14

Juillet y était organisé ; on y dansait aussi les samedis soir. Pierrot Métalli a succédé à son père en 1956. Il a exercé, dans un petit salon aménagé, son métier de coiffeur de 1959 à 1972. En 1969 le service journaux a été ouvert ; la régie a attribué à M. Métalli la vente du tabac et des timbres en 1974. Pierrot et Christiane y ont accueilli les habitants des Metz jusqu'en juillet 1999. Depuis cette date le café est devenu « le Bistrot des Metz » ; Frédéric, Sébastien et leur équipe ont complété cet ensemble en créant un restaurant.

Depuis 1952 la partie alimentation est séparée du café. Plusieurs gérants se sont succédé. Aujourd'hui, la « Supérette des Metz » tenue par M. et Mme Hajlsmail nous offre entre autres un rayon-fruits bien fourni.

Mme Vignon avait, après la

guerre, repris le rayon mercerie de M. Métalli. Ensuite Mme Vigneau puis Mme Barrat, locataires de Mme Vignon, ont tenu le magasin installé rue Allavoine, jusqu'à sa fermeture vers 1965. Après la guerre, une boulangerie-pâtisserie a été créée rue Calmette par Messieurs Aoustin et Félix. S'y sont succédé M. et Mme Jubert puis M. et Mme Delamarre. Elle est actuellement tenue par M. et Mme Gautier qui, en plus de la « baguette », de la « pâtisserie », proposent nombre de « pains spéciaux ».

Le quartier se développait, les habitants devenaient plus nombreux. Rue Allavoine, une boucherie charcuterie a été ouverte avant la guerre par M. Laborne puis M. Cholet y a travaillé. Après la guerre, M. Méret l'a achetée, y est resté longtemps, et l'a quittée vers 1970. Il employait en fin de semaine des jeunes du

quartier qui passaient en vélo ou en Solex chez les clients prendre les commandes qu'ils livraient à domicile. M. Métalli a acheté la boucherie-charcuterie en 1973. Plusieurs bouchers s'y sont succédé. Plus près de nous on se souvient de messieurs Mary, Gaston et Tavenec. Actuellement un traiteur s'est installé : « aux petits Mets » ; il tient aussi un rayon boucherie. Une crêperie est ouverte dans le local attenant.

Depuis 70 ans des commerçants approvisionnent et offrent des services aux habitants des Metz. Aujourd'hui, comme partout en France, l'arrivée des grandes surfaces nuit à l'ensemble du petit commerce et nous le regrettons. Malgré cela, les commerçants font preuve de dynamisme. Cette année, pour « la fête de printemps » un repas préparé par eux, a regroupé sous tentes 140 personnes du quartier.



Il existe déjà des immeubles à toit plat :

- a) Les bureaux et locaux d'activités du "Petit Robinson" :

Le contexte est différent, en effet l'ensemble est excentré par rapport aux Metz proprement dit, et l'environnement boisé fait qu'ils s'intègrent sans choquer.

- b) Les bureaux à l'intérieur de l'ancienne propriété des laboratoires Bouchard :

Elevés dans un grand parc et derrière de hauts murs, ils sont pratiquement invisibles.

2. Un projet de construction de "locaux d'activités" (à l'emplacement des anciennes papeteries Chatillon) est en cours d'étude et ne semble pas convenir aux riverains.

Ne transformons pas les Metz en une zone d'activité détruisant petit à petit le caractère résidentiel de ce quartier.

Pour toutes ces raisons "Jouy Environnement et Patrimoine" a formulé, sur le registre du commissaire enquêteur, son refus catégorique à la modification du P.L.U.

Carnet

Lucienne CHOLET et
Michèle CANDIDUS,
membre de notre association,
nous ont quittés.

Nous assurons leur famille de
notre profonde sympathie.

Par Jean-Pierre JULIEN

¹ P.L.U. : plans locaux d'urbanisme

² P.O.S. : plan d'occupation des sols

Nos sorties en 2001

Michelle Duval

Cette année encore, nous avons essayé de vous proposer des sorties intéressantes et dépaysantes, en rapport avec un des objectifs de notre association : vous faire découvrir des endroits attachants que vous avez la chance d'avoir tout près de chez vous et que bien souvent vous ignorez ou n'avez pas l'occasion de découvrir par vous-mêmes.

Un beau, mais frisquet dimanche de janvier, accompagnés d'une guide passionnée et passionnante, nous avons reçu une leçon **d'architecture moderne**. Dans un quartier de **Boulogne-Billancourt** (plus Boulogne que Billancourt), en quatre rues, une place, un carrefour, nous explorons les façades d'une quinzaine d'édifices aux lignes bien particulières. Ils ont été réalisés par les plus grands architectes des années 30 : André Lurçat, Auguste Perret, le Corbusier, Robert Mallet-Stevens. Dans le même quartier, rue Max Blondat, nous terminons par la visite du Musée-Jardin Paul Landowski (1875-1961 - Père du compositeur Marcel Landowski) où nous découvrons ses sculptures, lui qui réalisa, entre autres, le Christ de la Baie de Rio de Janeiro.

Notre sortie à l'**INRA**, le 8 février, a attiré bon nombre de Jovaciens puisque nous n'avons pas pu accueillir tout le monde, 25 personnes étant le nombre fixé pour découvrir les laboratoires et lieux de visite prévus. L'INRA nous a déjà accueillis plusieurs fois mais aujourd'hui, nous visitons d'abord le laboratoire de Génétique biochimique où on pratique des expériences sur les animaux qui se rapprochent physiologiquement le plus de l'homme (porc et souris) afin d'essayer de nouveaux médicaments. Ensuite, nous apprenons que dans le laboratoire de Génétique quantitative et appliquée, les chercheurs tentent d'améliorer l'espèce porcine à travers des analyses statistiques. Aux termes d'explications assez techniques du laboratoire de Génétique biochimique et cytogénétique (où l'ordinateur est roi), nous préférons l'Unité d'expérimentation animale, une grande bergerie où séjournent 300 moutons répartis en enclos différents en fonction des expérimentations prévues selon leur race, leur capacité à produire laine ou viande, leur aptitude pour l'agnelage...

Vous savez où est Parly 2 ! L'**Arboretum national de Chèvreloup** se situe juste en face... C'est en 1699 que Louis XIV fit l'acquisition de la Plaine de Chèvreloup, ferme royale et terrain de chasse. Nous y sommes le 10 mai pour une visite guidée. Nous ne parcourons pas les 200 hectares et ses 2500 espèces et variétés mais la conférencière nous montre les plus représentatifs qui proviennent des zones tempérées et froides de l'hémisphère nord (Europe, Chine, Caucase, Japon, Amérique du Nord). L'Arboretum a retrouvé son essor en 1977 après avoir vécu, de 1922 à 1960, des périodes plus ou moins florissantes comme Annexe du Jardin des Plantes ou totalement à l'abandon de 1940 à 1960 (où 2/3 des arbres disparaissent quand 2000 parcelles de petits jardins sont attribués aux habitants de Versailles). Nous nous promettons de visiter les serres (10.000 espèces réparties en 200 familles botaniques) lors d'une prochaine sortie.

La proximité de l'hôpital G. Pompidou apporte quelques difficultés pour le parking mais la visite du Parc **André Citroën** est une découverte fascinante. Nous avons du mal à croire que nous sommes en plein Paris, en bord de Seine, ce 7 octobre. Grâce à notre guide, nous comprenons la philosophie et la réflexion qui ont inspiré les deux architectes-paysagistes. Sur le site abandonné des Usines Citroën, ils ont œuvré dès les travaux d'aménagement de 1988 pour y prévoir les plantations qui seront déjà bien avancées, en 1992, pour l'inauguration. Mais ces espaces sont en perpétuel renouvellement selon les saisons, selon les floraisons, selon les endroits. Il y a le Jardin Noir avec ses cosmos à l'odeur de chocolat, les grandes serres futuristes, le Jardin des Métamorphoses, le Jardin en mouvement, les Jardins sériels : chacun sa couleur, sa matière, un des cinq sens plus un sixième que vous découvrirez, un dieu romain...

Une promenade de 2h $\frac{1}{2}$ en pleine nature ne suffira pas ; nous reviendrons... !

CALENDRIER DES SORTIES 2002 OUVERTES À TOUS

JEUDI 7 FÉVRIER

• VISITE GUIDÉE AU MUSÉE DE LA SERRURERIE "BRICARD" ET À L'INSTITUT CULTUREL SUÉDOIS à Paris dans le Marais

Durée : 2 h.

Rendez-vous : sur place rue de la Perle, Métro St Paul à 14h45

Participation : 52 F. (8 €)
25 personnes maximum

DIMANCHE 24 MARS

• VISITE GUIDÉE : "LES JARDINS DE VERSAILLES"
THÈME : MANIÈRE DE MONTRER LES JARDINS DE VERSAILLES

Durée : 1 h 30

Rendez-vous : Place de la gare de Jouy à 13h45 (covoiturage)

Participation : 3 €

30 personnes maximum

DIMANCHE 21 AVRIL

• VISITE COMMENTÉE DE LA GRANDE GALERIE DE L'ÉVOLUTION DU JARDIN DES PLANTES

Rendez-vous : 36 rue Geoffroy Saint-Hilaire

75005 PARIS. Metro : MONGE à 14 h 45

Participation : 8 €

20 personnes maximum

DIMANCHE 16 JUIN

• PIQUE-NIQUE À LA VALLÉE AUX LOUPS À CHÂTENAY-MALABRY, VISITE PARC ET MAISON DE CHATEAUBRIAND

Rendez-vous : à 9H30

place de la gare de Jouy (covoiturage)

SAMEDI 9 NOVEMBRE

• VISITE GUIDÉE : "LES SERRES TROPICALES DE CHÈVRELOUP" au Chesnay

Durée 1 heure

Rendez-vous : à 13h45

Place de la gare de Jouy (covoiturage)

Participation : 6 €

15 personnes maximum

Toutes les visites se font sur réservation au :

01 39 56 41 05
01 39 46 24 15^{ou}

BULLETIN D'ADHÉSION

à retourner à : J.E.P. 33, rue de la Libération 78350 Jouy-en-Josas

Nom, Prénom _____

Profession _____ Tél. _____

Adresse _____

adhère à J.E.P. en tant que membre* : _____

et verse la cotisation annuelle de _____ pour l'année 2002
(chèque à l'ordre de J.E.P.)

Signature _____

* Membre actif12,2 € Membre bienfaiteur30,5 €
Couple22,1 € Couple bienfaiteur38,1 €
Famille30,5 € Famille bienfaitrice45,7 €